

____ THONON
agglomération



PCAET

Plan climat air énergie

Avis citoyen

Novembre 2018

____ THONON agglomération

Contexte
p.3

Comment agir pour réduire
l'impact de notre consommation
p.4

Mobilité et stratégie d'aménagement :
comment aménager pour réduire
l'impact de la mobilité ?
p.6

Maîtrise de l'énergie
et énergies renouvelables
p.8

Sommaire



Contexte



Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET), Thonon Agglomération a initié une démarche de concertation visant à impliquer la population.

Pourquoi ?

Dans ce projet de territoire, la volonté politique est d'intégrer la vision de l'ensemble des acteurs, à savoir les citoyens, les associations, les entreprises et les acteurs de la santé.

À travers la concertation, il s'agit de sonder la sensibilité du public et le niveau d'appropriation vis-à-vis des grandes thématiques climat-air-énergie et d'obtenir un retour sur les potentielles actions à déployer sur le territoire. L'acceptabilité des objectifs visés et des leviers d'action qui permettent de les atteindre passent par un consensus sur les problématiques exposées.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs de ce projet permettra par la suite d'accroître l'efficacité de la mise en place opérationnelle du plan d'actions, et ce de manière pérenne pendant la durée du PCAET.



Comment ?

La concertation citoyenne a été organisée en 2 temps :

▶ Un premier temps de recueil des avis a été organisé via la diffusion d'un questionnaire disponible en ligne entre le 15 juin et le 15 juillet 2018. 371 personnes ont répondu au questionnaire, essentiellement des habitants du territoire (90 %). Les réponses à ce questionnaire ont été traitées et ont servi à construire deux ateliers citoyens.

▶ Dans un deuxième temps, en septembre 2018, deux ateliers ont été organisés à Thonon, réunissant à chaque fois une trentaine de participants sur une demi-journée.

Au cours de ces deux sessions, les habitants ont travaillé collectivement à la production d'un avis sur les 3 thèmes suivants :

> Comment agir pour réduire l'impact de notre consommation ?

> Mobilité et stratégie d'aménagement : Comment aménager pour réduire l'impact de la mobilité ?

> Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables

Les participants ont été amenés à s'exprimer librement sur ces thématiques. Quelques formulations phares issues des questionnaires leur ont été soumises pour lancer la discussion. Mais ils étaient libres de réagir sur ces pistes et/ou de mettre d'autres sujets en débat.

Le présent document synthétise autour d'un fil conducteur, les points clés de l'analyse du questionnaire et des comptes rendus détaillés des ateliers. Ce document qui constitue l'avis citoyen n'a pas la prétention d'être exhaustif mais a plutôt pour vocation de faire émerger les grandes tendances et orientations qui émanent des discussions. L'exhaustivité des résultats obtenus à l'issue de ces ateliers est consultable à travers les comptes rendus en annexes. Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à la construction de cette réflexion, par leur participation à l'enquête.

Comment agir pour réduire l'impact de notre consommation ?

Soucieux de leur santé, les citoyens placent la qualité nutritionnelle de l'alimentation au second rang des nuisances qui, au quotidien, semblent le plus impacter la santé. La qualité nutritionnelle est ainsi le premier levier d'action personnel.

À travers cette thématique, les participants ont eu l'occasion de prendre du recul par rapport à leurs modes de vie et se sont exprimés sur des solutions alternatives aux modes de consommation répandus pour réduire leur impact sur la santé, l'environnement et la production de déchets.

Les principaux points mis en discussion :

► **Encourager les changements d'habitudes alimentaires : sensibiliser le grand public et accompagner l'ensemble des acteurs de la filière vers des pratiques plus respectueuses de la santé et de l'environnement.**

Un constat relevé par certains participants : malgré des prix parfois discriminants qui suscitent une accessibilité au plus grand nombre toute relative, les circuits courts sont saturés sur le territoire. Néanmoins, l'avis général est d'encourager ces modes de production/distribution/consommation avec une dimension sociale de lutte contre la précarité alimentaire. En privilégiant l'économie locale, il s'agit d'amplifier une demande collective vertueuse qui s'inscrit dans une démarche de santé publique, créatrice de richesse et d'emplois et qui se décline autant à l'échelle individuelle que dans les

restaurants, cafétérias et cantines scolaires. Dans le cadre scolaire, il est également jugé opportun d'éduquer la jeunesse à la permaculture et au compostage, de manière à sensibiliser le jeune public aux impacts des modes de production et de consommation de l'alimentation.

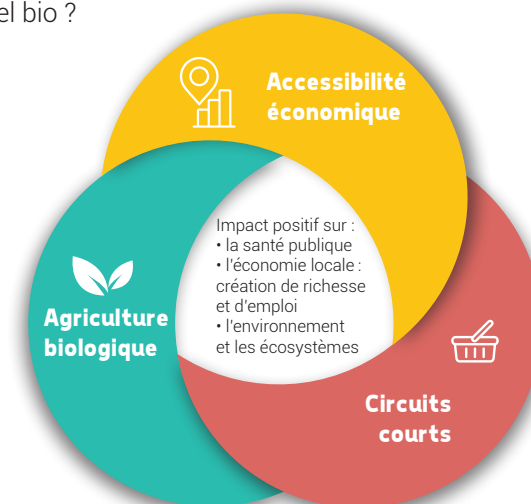
En parallèle, il apparaît également nécessaire de :

- préserver la qualité des sols et les surfaces foncières non urbanisées.
- optimiser l'exploitation du foncier agricole, notamment en définissant des critères collectifs en matière de production, de gestion des ressources. Dans l'optique de limiter l'impact environnemental et sanitaire et de tendre à terme vers l'autonomie alimentaire, il faut encourager la production végétale plutôt qu'animale, favoriser la diversification de l'alimentation et le développement de variétés adaptées au terroir et réduire le gaspillage alimentaire.
- accompagner le maraîchage sur le territoire vers des pratiques agricoles bio et raisonnées et accroître l'efficacité des filières courtes via la diffusion de plateformes de vente en direct.
- permettre aux citoyens de se réapproprier une partie de leur alimentation : mise à disposition de jardins de

quartier ; pédagogie dans les cantines scolaires sur la découverte des fruits et légumes de saison du terroir et le « réapprendre à cuisiner ».

Une question reste en suspens : où placer le curseur entre agriculture biologique et circuits courts sans engendrer de précarité alimentaire ?

Que faut-il privilégier entre une production bio pas nécessairement indigène au territoire et des circuits courts au risque que ces derniers ne bénéficient pas du label bio ?



▶ Lutter contre le gaspillage, notamment par le recyclage et le réemploi.

Alors que la tendance des ménages français se dirige inexorablement vers une consommation toujours plus intensive en équipements pour leur maison – meubles et électroménager – leurs loisirs ou leur communication digitale, les participants ont exprimé leur volonté d'acheter moins souvent mais des produits plus robustes et plus éthiques, de faire durer, réparer, faciliter le réemploi...

À ce propos, les enquêtés ont d'ailleurs cité l'initiative locale « Repair Café » active dans la réduction des déchets par la restauration d'équipement ainsi qu'un projet de ressourcerie en gestation.

Ce constat met en avant la sensibilité des participants aux problématiques de « poids carbone » et « poids matière » des produits du quotidien et autre équipement qui sont la plupart du temps largement sous-estimés. De même, les ressources mobilisées dépassent largement ce que l'on imagine, notamment pour les équipements numériques et les textiles.

Alors que l'accumulation et le dépôt en déchetterie d'appareils fonctionnels restent encore fréquemment pratiqués par les participants, la seconde vie donnée par le don ou la revente représente la plus grande partie des réponses de l'enquête.

L'importance de réduire la quantité de déchets ressort également, avec une responsabilité :

- du simple consommateur : le citoyen devient consom'acteur, qui réduit ses déchets, les valorise mieux (ex : compostage), et se soucie des externalités liées à l'usage de certains matériaux « exotiques ».
- des fabricants et des distributeurs : un rôle important à jouer dans la conception d'offres moins impactantes, comme les emballages ou l'usage de matériaux exogènes non renouvelables, même si in fine le choix d'achat revient au consommateur.

En vue d'une adaptation aux futurs changements climatiques, la question d'agir sur la gestion responsable de la ressource naturelle eau qui revêt d'un enjeu de solidarité sur le territoire relate d'une prise de conscience citoyenne. Ainsi, avec une attente d'exemplarité de la part de la collectivité, le maintien d'une gestion responsable de la ressource par le SEMV (Syndicat des Eaux

des Moises et Voiron) – dans un souci d'équilibre entre consommation humaine et besoins des milieux naturels –, la rénovation des canalisations et la récupération systématique d'eau de pluie figurent parmi les pistes d'actions exprimées.

▶ Le besoin d'appui et de portage politique par les élus du territoire dans le déploiement de solutions de territoire œuvrant en faveur de la transition énergétique.

La concertation et l'intégration de l'avis citoyen dans l'élaboration des politiques publiques, la valorisation des initiatives citoyennes et locales par les élus apparaissent, comme fondamentales au regard des participants. Des prises de position fortes sont attendues de la part des élus comme montrer l'exemple sur la rénovation énergétique en commençant par les bâtiments publics ; légiférer sur des problématiques locales de territoire, telles que la restriction de l'usage des pesticides, la limitation de certains intrants.

Une autre demande forte émanant également des citoyens : une coopération élus/citoyens à instaurer.

Des propositions concrètes pour entamer la réflexion :



• L'élaboration d'un projet alimentaire territorial (PAT) avec un partenariat citoyens / collectivités : développer une agriculture et une alimentation saine et durable ; favoriser les potentiels locaux pour limiter la dépendance alimentaire ; réduire l'impact carbone et les émissions de GES ;



• La mise en place d'un système participatif de garantie locale de traçabilité et de qualité des produits ;



• L'implantation de ressourcerie/recyclerie sur le territoire : une démarche innovante de lutte contre l'obsolescence programmée, créatrice de lien social et sources d'emplois non délocalisables.

Mobilité et stratégie d'aménagement : comment aménager pour réduire l'impact de la mobilité ?

Plus des deux tiers des enquêtés affirment se déplacer essentiellement en voiture individuelle contre moins de 10 % en vélo, le bus restant à la marge avec moins de 2 %. D'après le diagnostic, 56 % des déplacements effectués sont inférieurs à 3 km. La voiture individuelle étant utilisée pour 70 % des déplacements entre 1 et 3 km, un report vers des modes alternatifs doit être envisagé.

Face à un aménagement du territoire qui pousse à l'usage quotidien et intensif de la voiture, les enquêtés et participants aux ateliers désignent comme objectif prioritaire à atteindre sur le territoire, l'atténuation du trafic routier.

Pour sortir de ce schéma du « tout voiture » – héritage d'un autre temps qui engendre de nombreuses externalités négatives sur la fluidité du trafic, l'environnement, la santé – les participants se sont penchés sur la réflexion et ont formulé un certain nombre de propositions.

Les principaux points mis en discussion :

► **Un engagement fort attendu des élus en faveur de politiques de transport adaptées aux enjeux du territoire et aux besoins des usagers.**

Les discussions ont mis en avant une véritable carence des offres alternatives à la voiture et une action publique jugée encore insuffisante. Les participants s'accordent à dire que la collectivité doit faire un effort d'investisse-

ment pour promouvoir les alternatives à l'auto-solisme (le fait d'utiliser sa voiture individuellement) : développement des transports en commun, du co-voiturage, de l'auto-partage, des modes doux (vélo, marche). Ces derniers doivent également être sécurisés.

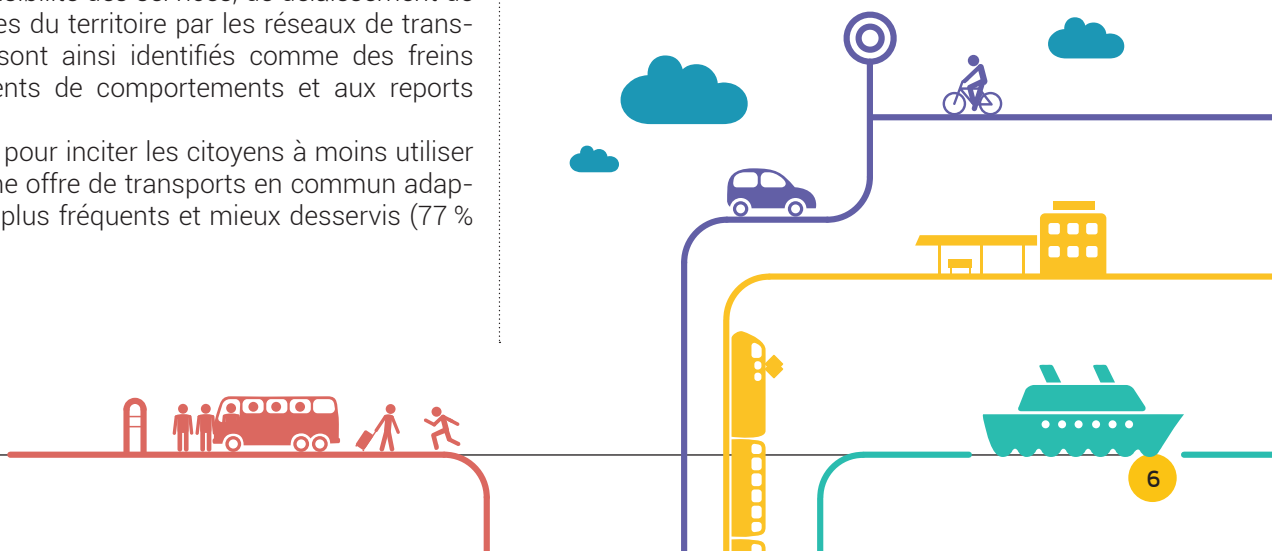
Cela rejoint le besoin d'exemplarité et de cadrage politique des collectivités et des pouvoirs publics comme condition préalable aux changements de pratiques individuelles.

Le manque de propositions et de stratégie politique, les problèmes de lisibilité des services, de délaissement de certaines parties du territoire par les réseaux de transports publics sont ainsi identifiés comme des freins aux changements de comportements et aux reports modaux.

Les conditions pour inciter les citoyens à moins utiliser leur voiture : une offre de transports en commun adaptée, à horaires plus fréquents et mieux desservis (77 % des enquêtés).

De plus, les pistes alternatives à la voiture individuelle sont plébiscitées par les participants. Les citoyens sont ainsi plus sensibles à la mise en place d'alternatives pérennes à la voiture individuelle, qu'à la construction d'infrastructures routières ou au déploiement de nouvelles technologies.

La moitié des répondants à l'enquête considère qu'une offre sérieuse de mobilité à vélo – incluant des infrastructures sécurisantes et efficaces – constituerait une incitation très forte à moins utiliser la voiture en mode de déplacement unique.



► Rationaliser les besoins en mobilité et enjeux d'aménagement du territoire

La mobilité raisonnée apparaît comme un levier d'action individuel ayant un impact fort sur la santé de tous. La volonté des enquêtés de rationaliser leurs déplacements sur le territoire en adoptant autant que possible des modes doux, sous réserve d'une offre adaptée, est fortement ressortie. Relocaliser les activités commerciales dans les centres urbains afin d'amener les produits et services à proximité des habitants, étendre les dépôts marchands et les épiceries ambulantes, etc. sont des pistes évoquées pour limiter les déplacements en voiture.

Dans le même ordre d'idée, des réflexions de fonds autour des modalités de travail (télétravail, coworking...) ont également été menées.

► La pollution de l'air en tête des nuisances les plus impactantes sur la santé : amélioration de la qualité de l'air et la réduction des émissions de GES, un enjeu majeur.

Les participants pointent la responsabilité des usagers qui ne mesurent pas assez les conséquences de leurs pratiques sur la santé et sur l'environnement. Il s'agit donc d'agir et de sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire pour initier une prise de conscience et les inciter à sortir du « tout voiture ».

Cela se traduit notamment par le déploiement de la multimodalité, la mise en œuvre d'actions de communication et l'élaboration de plans de mobilité au sein de la collectivité et des entreprises, notamment celles exportatrices de produits ou de services (les eaux de Thonon et d'Evian ayant été citées pour exemple).



Des propositions concrètes pour entamer la réflexion :



- Créer une plateforme locale de co-voiturage ;



- Développer les dépôts marchands dans les centres bourg/village ;



- Profiter de la journée de la mobilité et de la semaine du développement durable pour faire découvrir des solutions alternatives et du matériel.

Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables

Près de 40 % des enquêtés estiment que le développement des EnR est le moyen le plus important pour parvenir à une maîtrise des consommations d'énergie.

Optimiser la performance énergétique des bâtiments (logements et tertiaire) est l'objectif qui, s'il n'est pas cité en priorité, est le plus souvent choisi comme second ou troisième objectif à atteindre sur le territoire.

La maîtrise des consommations d'énergie du bâtiment est donc perçue comme un moyen efficace et essentiel pour maîtriser la consommation d'énergie globale du territoire, puisque 40 % des enquêtés l'ont exprimé à travers le questionnaire. Parmi eux, la moitié considère que les actions de performance énergétique menées sur le patrimoine existant ont un impact plus marqué sur la maîtrise de la consommation que celles intégrées aux nouvelles constructions, et inversement.

Les principaux points mis en discussion :

▶ **La rénovation énergétique du parc ancien comme potentiel incontournable d'économies d'énergie.**

Plusieurs leviers incitatifs conditionnant l'engagement de travaux de performance énergétique ont été évoqués : un conseil performant à disposition des habitants, une bonne lisibilité des dispositifs existants, la formation et la certification des artisans, un accompagnement de confiance sont les principaux facteurs de décision.

Une forte demande d'information et d'accompagnement des particuliers dans leurs démarches de rénovation

de l'habitat et d'utilisation des énergies renouvelables a émergé, en réponse à une carence de prestataires formés à la rénovation énergétique

Par conséquent, il apparaît comme plus que nécessaire de mettre à disposition des particuliers et aussi des entreprises un tiers de confiance vis-à-vis des artisans et autres acteurs économiques du secteur. L'accompagnement au changement de comportement (conseil info-énergie) est un autre enjeu mis en avant.

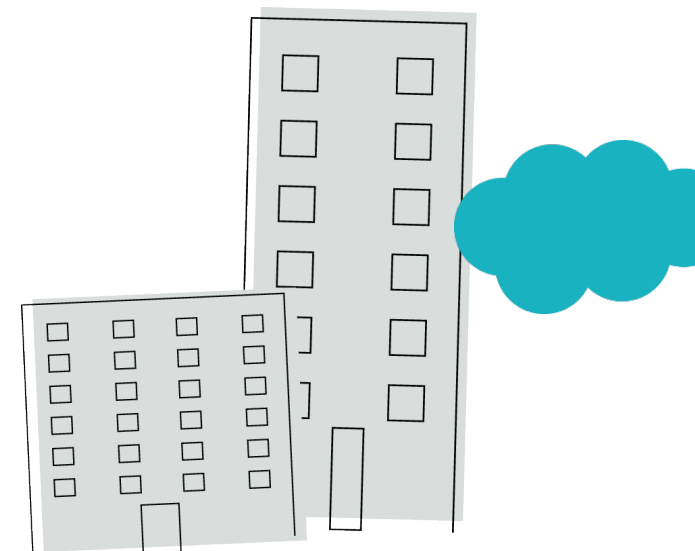
▶ **L'émergence d'une politique énergétique structurée et opérationnelle sur le territoire.**

Intégrer l'enjeu de sobriété énergétique dès la conception d'éco quartiers et d'habitat durable fait partie des souhaits exprimés par les participants.

Dans l'optique de limiter les effets de l'urbanisation sur la consommation d'énergie, la biodiversité, le paysage et la santé, il s'agit de définir des choix d'aménagement permettant un approvisionnement énergétique durable et local, notamment via les réseaux de chaleur, production photovoltaïque. Plus globalement, il s'agit d'utiliser un mix énergétique cohérent avec les potentialités du territoire.

La végétalisation des façades et toitures ressort également comme un axe fort, d'un point de vue de la santé, de l'adaptation au changement climatique, et pour la réduction des consommations énergétiques.

En ce qui concerne l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC), les participants expriment leur méfiance vis-à-vis de potentiels effets rebonds et délétères encore méconnus sur la santé, ou encore les consommations énergétiques induites. Un besoin de clarification et de sensibilisation est mis en évidence.



► Une attente forte d'exemplarité de la collectivité.

Les citoyens souhaitent que la collectivité :

- mène des actions de maîtrise de l'énergie sur les bâtiments publics, sur l'éclairage public, ainsi que sur les panneaux d'informations et de publicité lumineux afin de limiter l'impact environnemental, économique et énergétique ;
- mette en œuvre un cadre favorable à l'émergence de projets de production EnR sur le territoire, avec un portage par la communauté d'agglomération, par les acteurs socio-économiques ou les citoyens.

Une approche systémique par filière doit être adoptée en partant de la ressource (caractérisation, cartographie), jusqu'à la valorisation énergétique tout en intégrant le traitement des déchets et des émissions de polluants.

À ce titre, l'intégralité de la filière biomasse – qui inclut la valorisation matière et énergie et la valorisation des déchets verts – déjà bien présente sur le territoire doit être structurée pour être développée et pérennisée, parallèlement aux autres filières EnR émergentes.

Des propositions concrètes pour entamer la réflexion :



- Avoir une planification énergétique du territoire : fixer les grandes orientations pour le mix énergétique local, les potentiels de production et de valorisation, les modes de distribution d'énergie (centralisée/décentralisée...), structurer les filières EnR ;



- Éduquer à l'usage responsable du numérique ;



- Mettre en place un organisme local indépendant de conseil, sur la question de la maîtrise de l'énergie.

